

RegIT : le décryptage 360° de votre environnement juridique et réglementaire en banque-finance

Être mieux informé pour mieux réagir et décider

Multiplicité des sources réglementaires, diversité des interlocuteurs, innovation et transformation digitale caractérisent votre environnement économique, juridique et politique. Chaque semaine en France, sont publiées plus de 300 informations issues de la veille réglementaire et bancaire.

Dans ce contexte, votre enjeu est de cibler et d'accéder à celles qui auront une réelle valeur ajoutée et de bénéficier des analyses stratégiques et prospectives en matière bancaire et financière pour :

- **anticiper** les changements réglementaires et ainsi mieux gérer les évolutions de vos activités ;
- **analyser** les grandes tendances de marché face aux enjeux juridiques et réglementaires (innovations technologiques, cybercriminalité, sécurité financière) ;
- **établir** des stratégies tant en termes de positionnement que d'offre de services ;
- **gagner** du temps !

RegIT vise à vous apporter ce service : par la mise à disposition d'informations clés organisées en thématiques, par un accompagnement personnalisé de leur suivi et de leur analyse au regard de votre activité et du prisme de votre stratégie.

Pour vous accompagner en toute sérénité, notre cabinet a créé une offre de services complète, RegIT.

RegIT



Maîtriser les risques réglementaires



Mesurer les impacts cross-sectoriels



Anticiper les évolutions législatives et réglementaires



Établir vos stratégies et vos positionnements



Développer de nouveaux services et faire évoluer vos modèles

RegIT, notre offre intégrée et cross-sectorielle

Notre cabinet vous propose une offre « 360 » de suivi, d'analyse et de prospective en réglementation bancaire et financière française, européenne et internationale alliant espace internet dédié, veille hebdomadaire et rendez-vous semestriel personnalisé.

Parce que nous estimons que l'expertise des hommes nourrit celle de la technologie, une équipe de spécialistes composée d'avocats et de knowledge managers suit, répertorie et analyse chaque jour les nouveaux textes, décrets et lois pour faire de RegIT votre service d'aide à la décision.



RegIT, c'est un **site internet dédié** présentant toute la réglementation française, européenne et internationale avec une vision de l'agenda et des priorités des autorités de régulation et **organisée en cinq grandes thématiques** : Services bancaires et financement, Services d'investissement – marchés de capitaux, Assurances, Fintechs, Gestion d'actifs – Fonds d'investissement.

regit.law



RegIT, c'est une **veille législative et réglementaire hebdomadaire** signalant les évolutions de la période écoulée :

- textes adoptés par les institutions, françaises, européennes et internationales (mesures de niveaux 1, 2 et 3) ;
- études, analyses et commentaires sur la transposition des textes : état des lieux et enjeux autour de leur mise en œuvre.



RegIT, c'est un **rendez-vous personnalisé pour établir, avec vos équipes juridiques, conformité et opérationnelles**, vos stratégies et vos positionnements, en analysant :

- les grandes tendances en matière de stratégie de régulation et d'encadrement des acteurs régulés ;
- les impacts stratégiques des évolutions législatives et réglementaires ;
- les attentes et points d'attention des régulateurs.

Contacts :



Jérôme Sutour
Avocat associé
Services financiers
Head of Blockchain & cryptoassets practice
T +33 1 47 38 43 10
E jerome.sutour@cms-fl.com

Spécialisé dans l'accompagnement des entités réglementées (prestataires de services d'investissement, établissements de paiement) et des Fintechs, Jérôme Sutour est membre des groupes de travail de l'AFIC, de l'AFG et de l'AIMA.



Michel Zacharz
Avocat
Services financiers
T +33 1 47 38 43 10
E michel.zacharz@cms-fl.com

Spécialisé dans l'accompagnement d'entités réglementées (notamment, prestataires de services d'investissement et sociétés de gestion de portefeuille), Michel Zacharz les accompagne sur l'ensemble des problématiques de droit bancaire et financier qu'elles rencontrent dans leurs activités et leurs projets.



CMS Francis Lefebvre Avocats
2 rue Ancelle
92522 Neuilly-sur-Seine Cedex
France

T +33 1 47 38 55 00

CMS Francis Lefebvre Avocats, entité opérant sous la forme d'une société d'exercice libéral à forme anonyme (S.E.L.A.F.A.), est membre du groupement européen d'intérêt économique CMS Legal Services EEIG (CMS EEIG), qui coordonne un ensemble de cabinets d'avocats indépendants. CMS EEIG n'assure aucun service auprès de la clientèle. Seuls les cabinets d'avocats membres offrent des prestations de services dans leurs ressorts géographiques respectifs. CMS EEIG et chacun des cabinets d'avocats qui en est membre, sont des entités juridiques distinctes dont aucune n'a autorité pour engager les autres. CMS EEIG et chacun des cabinets d'avocats membres sont responsables de leurs propres actes ou manquements et non de ceux des autres membres du groupement. L'utilisation de la marque « CMS » et du terme « cabinet » désigne certains ou la totalité des cabinets d'avocats membres, ou encore leurs bureaux. Consulter le site Internet cms.law/fl pour obtenir des informations complémentaires.

Implantations CMS : Aberdeen, Abu Dhabi, Alger, Amsterdam, Anvers, Barcelone, Belgrade, Bergen, Berlin, Beyrouth, Bogota, Bratislava, Bristol, Bruxelles, Bucarest, Budapest, Casablanca, Cologne, Dubai, Düsseldorf, Édimbourg, Francfort, Funchal, Genève, Glasgow, Hambourg, Hong Kong, Istanbul, Johannesbourg, Kiev, Leipzig, Lima, Lisbonne, Ljubljana, Londres, Luanda, Luxembourg, Lyon, Madrid, Manchester, Mascate, Mexico, Milan, Mombasa, Monaco, Moscou, Munich, Nairobi, Oslo, Paris, Pékin, Podgorica, Poznań, Prague, Reading, Rio de Janeiro, Rome, Santiago du Chili, Sarajevo, Shanghai, Sheffield, Singapour, Skopje, Sofia, Stavanger, Strasbourg, Stuttgart, Tel-Aviv, Tirana, Utrecht, Varsovie, Vienne, Zagreb et Zurich.